Communauté de Communes Albret Communauté

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

6-2-2-1 Plan des Servitudes d'Utilité Publique (Nord)

Affaire :	*Phase :*	*Echelle :*
20-43e	APPROBATION	1/ 25 000°

PROJET DE PLUi ARRETE par délibération du Conseil Communautaire LE : 31 Janvier 2024	PROJET DE PLUi soumis à ENQUETE PUBLIQUE du 03/06/24 au 05/07/24	PLUi APPROUVE par délibération du Conseil Communautaire LE : 25 Septembre 2024

Communauté de communes
Albret Communauté
Centre Haussmann
10 place Aristide Briand
47600 Nérac

Agence METAPHORE
38 quai Bacalan
33300 BORDEAUX
Tél : 05 56 29 10 70
Email : contact@agencemetaphore.fr

VIZEA
71 boulevard du Président Wilson
33200 BORDEAUX
Tél : 05 35 54 20 10
Email : j.coulet@vizea.fr
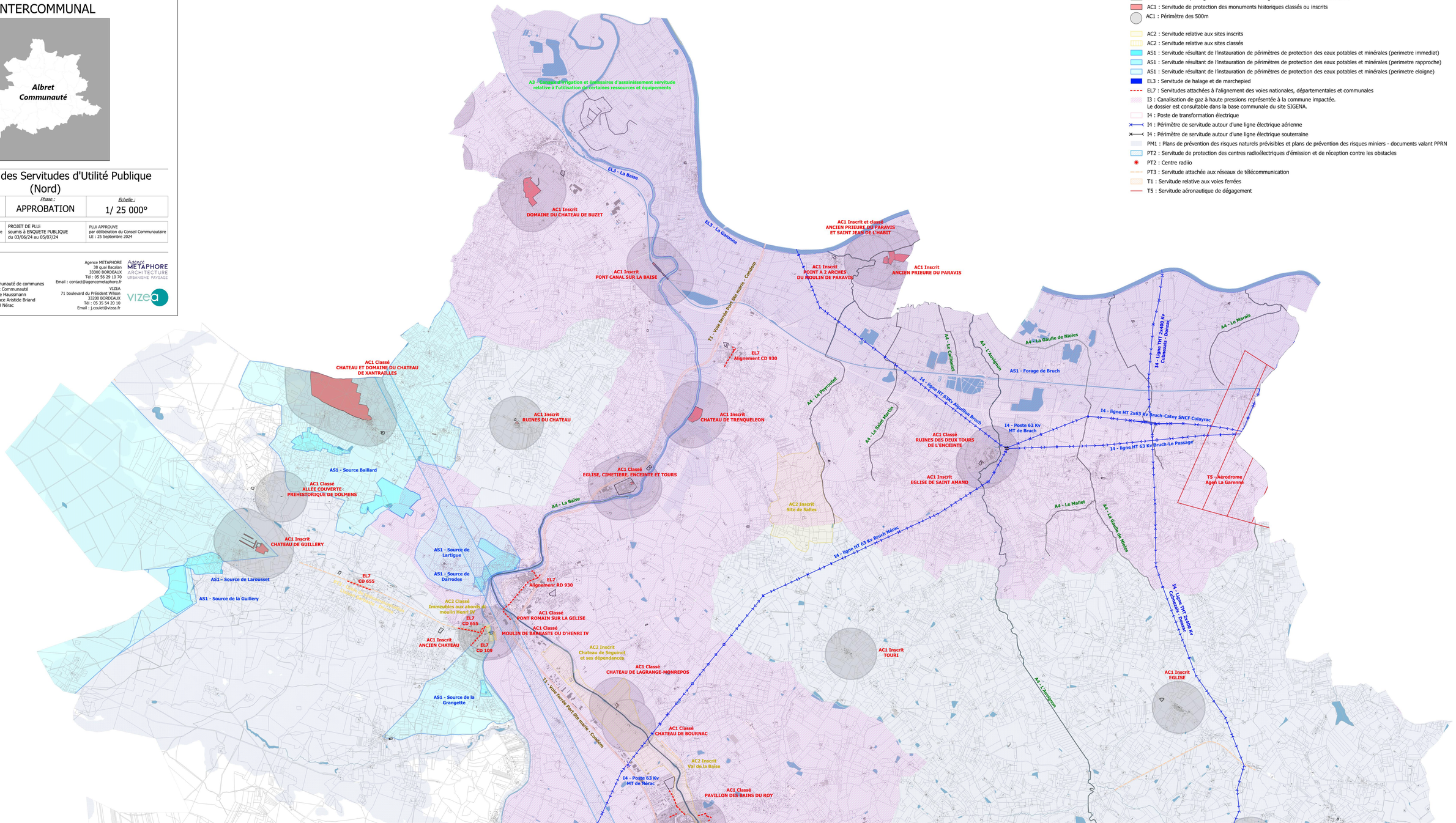
A3 : Servitude de passage des engins mécaniques d'entretien et de dépôt des produits de curage et faucardement attachées aux canaux d'irrigation et émissaires d'assainissement
A4 : Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux
AC1 : Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits
AC1 : Périmètre des 500m
AC2 : Servitude relative aux sites inscrits
AC2 : Servitude relative aux sites classés
AS1 : Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (perimetre immediat)
AS1 : Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (perimetre rapproche)
AS1 : Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (perimetre eloigne)
EL3 : Servitude de halage et de marchepied
EL7 : Servitudes attachées à l'alignement des voies nationales, départementales et communales
I3 : Canalisation de gaz à haute pressions représentée à la commune impactée.
Le dossier est consultable dans la base communale du site SIGENA.
I4 : Poste de transformation électrique
I4 : Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne
I4 : Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique souterraine
PM1 : Plans de prévention des risques naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN
PT2 : Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
PT2 : Centre radiio
PT3 : Servitude attachée aux réseaux de télécommunication
T1 : Servitude relative aux voies ferrées
T5 : Servitude aéronautique de dégagement